

POLITIQUE

En fin de droit, Joachim Heidrich se décide à devenir entrepreneur

MARCHÉ DU TRAVAIL. A 59 ans, l'ancien cadre dans les RH réoriente sa carrière en rachetant une galerie d'art afin d'éviter l'aide sociale. Témoignage.

MAUDE BONVIN

Arrivé en fin de droit à 59 ans, Joachim Heidrich a fait le choix de l'indépendance. «C'était cette alternative ou l'aide sociale. J'ai donc décidé de racheter une entreprise avec ma caisse de pension», déclare-t-il. Celui qui est aujourd'hui sexagénaire a opté pour la reprise d'un commerce déjà existant, après avoir essayé de lancer une start-up. Il tient, depuis trois ans et demi, la galerie «Au temps qui passe» à Genolier dans le canton de Vaud.

Actif dans le secteur des RH, le Glandois n'aurait jamais pensé se reconverter dans le marché de l'art. Seulement passé la cinquantaine, il faut être «flexible et ouvert». L'art? «C'était une option de rachat parmi d'autres, même si je suis passionné de tableaux. Dès que j'ai posé un pied dans la galerie, je me suis senti bien. C'est ce qui m'a motivé à l'acquérir», précise-t-il.

Des centaines de postulations

Joachim Heidrich apprécie la peinture depuis toujours. Enfant déjà, il dessinait et peignait. Et dans son ancien travail, il était le seul à avoir parsemé les murs de son bureau d'œuvres d'art. Aujourd'hui, il ne regrette pas son choix. «Durant ma période de recherche d'emploi, j'ai envoyé plus de 800 lettres de motivation. J'étais également prêt à



JOACHIM HEIDRICH. Le galeriste met sur pied une exposition d'art aborigène par année. Il songe à remettre son commerce, une fois arrivé à l'âge de la retraite.

partir à l'étranger. Je me serais rendu en Afrique si le travail l'exigeait.»

actif dans un marché de niche mais qui fonctionne bien», souligne-t-il.

«DURANT MA PÉRIODE DE RECHERCHE D'EMPLOI, J'AI ENVOYÉ PLUS DE 800 LETTRES DE MOTIVATION. J'ÉTAIS ÉGALEMENT PRÊT À PARTIR À L'ÉTRANGER.»

Les compétences professionnelles que le sexagénaire a développées tout au long de sa carrière lui sont désormais utiles. «Il y a des qualités que l'on peut faire valoir dans un autre domaine. A notre âge, il faut savoir s'adapter, se réinventer et être ouvert à des possibilités qu'on n'aurait même pas imaginées. Je suis désormais

Son affaire est spécialisée dans l'art aborigène. Il s'agit de la plus grande expo-vente en Suisse dans ce créneau. Le Vaudois y monte une exposition par année. Y sont, à chaque fois, représentées 250 œuvres en provenance directe des artistes et certifiées par un expert en art aborigène. La galerie, qui existe depuis 1975,

est également à disposition des artistes qui peuvent y présenter leurs œuvres sous la forme d'expositions-hôtes qu'ils organisent eux-mêmes pour leur propre compte.

Gagner en qualité de vie

Proche de la retraite, le responsable d'«Au temps qui passe» pense désormais à la fin de sa vie professionnelle. A terme, il compte vendre son commerce et partir en Asie. «Ma femme vient des Philippines. Nous nous rendons, d'ailleurs, déjà fréquemment dans ce pays», explique-t-il. A l'heure de tirer le bilan de son expérience, quels conseils donnerait-il à un senior qui se retrouve sans emploi? «Ne pas insister sur un travail ou un secteur d'activité précis. Tout simplement élargir son horizon.» Et de déplorer que les entreprises investissent de moins en moins dans la formation. «Elles préfèrent engager des jeunes formés. Je l'ai constaté durant mes nombreuses années d'activité dans les RH.»

Sur le plan financier, le galeriste gagne moins aujourd'hui que lorsqu'il occupait une position de cadre. «Mon revenu est certes inférieur mais ma qualité de vie s'est améliorée. Aujourd'hui, je suis mon propre patron et j'organise mon temps comme je l'entends.»

S'il dit travailler beaucoup lorsqu'il se trouve en Suisse, Joachim Heidrich a trouvé son équi-

libre. Pour décompresser, il se rend aux Philippines. «Et puis, je suis allé en Australie acheter des toiles. C'est du travail mais dans un cadre plutôt agréable. Vous ne trouvez pas?»

De l'Amérique du Sud à la Suisse

Le sexagénaire est né en 1957 au Suriname où ses parents travaillaient comme missionnaires. Son père meurt dans un accident de voiture, alors qu'il a trois ans. Cet événement tragique pousse sa famille à retourner vivre en Allemagne, son pays d'origine. Quelques années plus tard, c'est au tour de sa mère de trouver la mort. Ses grands-parents l'accueillent alors avec ses deux sœurs. Joachim Heidrich étudie

«JE SUIS ALLÉ EN AUSTRALIE ACHETER DES TOILES. C'EST DU TRAVAIL MAIS DANS UN CADRE PLUTÔT AGRÉABLE. VOUS NE TROUVEZ PAS?», S'EXCLAME JOACHIM HEIDRICH.

le droit, l'économie et la politique en Allemagne et aux Etats-Unis. Engagé chez Hewlett-Packard, il se rend fréquemment au siège européen de l'entreprise situé à Genève. C'est dans cette ville qu'il rencontre son épouse. Il décide alors de faire sa vie en Suisse. Un pays qu'il va bientôt quitter pour les Philippines. ■

Le parlement tessinois débat d'un projet de salaire minimum

RÉMUNÉRATION. Le nouveau montant proposé est compris entre 18,75 et 19,25 francs.

Le parlement tessinois s'est penché hier sur le projet de salaire minimum porté par le Conseil d'Etat. Le gouvernement prévoit un salaire minimum compris entre 18,75 et 19,25 francs, un montant inférieur à celui proposé par une initiative cantonale en 2015. La décision du Conseil d'Etat fait suite à l'initiative populaire cantonale des Verts approuvée par le peuple en 2015. Elle permet à des secteurs individuels de négocier un salaire minimum si aucune convention collective de travail (CCT) n'existe. Le PS, les milieux proches des syndicats et une partie de la Lega avaient soutenu l'initiative. Des critiques étaient venues du PLR et de l'UDC.

L'initiative exige aussi que le gouvernement fixe un salaire minimum proportionnel au salaire médian selon l'activité et le secteur, si cela n'est pas déterminé par une convention collective de travail. En réponse, le ministre tessinois des finances et de l'économie Christian Vitta (PLR) a présenté en novembre 2017 un projet de loi sur un salaire minimum cantonal, qui sera différencié par branche. Il devrait se situer entre 3372 et 3462 francs, ce qui correspond à un salaire horaire en dessous de 20 francs.

Seul le PLR soutient la proposition du Conseil d'Etat. Les libéraux-radicaux souhaitent l'introduction de ce salaire minimum à partir de juillet 2020.

Pas assez, selon la gauche

La gauche et les syndicats jugent le salaire minimum proposé par le gouvernement insuffisant. Elle craint que le seuil soit fixé trop bas pour lutter contre le dumping généralisé des salaires. Les Verts réclament eux un montant d'au moins 21,50 francs. Les socialistes veulent un salaire minimum entre 20 et 20,50 francs et le PDC milite pour 20 francs.

Quant à l'UDC, elle soutient que l'introduction d'un salaire minimum ne fait pas sens alors qu'une grande partie des employeurs engagent des frontaliers italiens. Elle appelle donc à la mise en oeuvre de l'initiative populaire «Prima i nostri!» (Les nôtres d'abord!) adoptée en 2016.

Au Tessin, près d'un quart des emplois du canton sont à bas salaires alors que la moyenne suisse se situe à 10%.

Les parlements fribourgeois et thurgovien ont rejeté l'introduction d'un salaire minimum. Outre le Tessin, deux cantons l'ont approuvé: Neuchâtel l'applique en pionnier depuis l'an dernier. Le Jura est en train de le mettre en oeuvre, six ans après l'adoption d'une initiative populaire. — (ats)

Prestation transitoire pour les chômeurs âgés: deux seniors croisent le fer

Alors que le Conseil des Etats débat aujourd'hui de la prestation transitoire pour les chômeurs âgés, deux seniors qui se sont retrouvés sans emploi donnent leur avis. Arrivé en fin de droit à 59 ans, Joachim Heidrich s'est lancé dans une activité indépendante, faute d'avoir retrouvé du travail. Selon lui, la rente-pont représente une bonne solution. «J'ai dû sortir l'argent de ma caisse de pension pour racheter la galerie d'art que je gère actuellement», indique-t-il. Ce retrait aura forcément des conséquences financières sur sa

nancières. «Pour moi, cette réforme arrive trop tard.» Joachim Heidrich n'aurait de toute manière pas pu prétendre à ce coup de pouce de la Confédération. Le projet du Conseil fédéral prévoit qu'il faut être arrivé en fin de droit après avoir atteint l'âge de 60 ans pour toucher cette prestation. Le gouvernement émet aussi d'autres conditions. Ainsi, pour avoir droit à cette aide, une personne devra avoir été assurée à l'AVS pendant au moins vingt ans et avoir perçu, pendant ces vingt années, un revenu annuel

les personnes concernées par cette rente au chômage indéfiniment. «Avec le temps, le chômage use», confie-t-il. La commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats propose que les bénéficiaires de ce soutien financier apportent, chaque année, la preuve de leurs efforts d'intégration sur le marché du travail.

«Les gens de mon âge veulent travailler»

Office Manager dans une société de trading, Marilena Krajden est arrivée en Suisse il y a trois ans. Elle a été au chômage durant deux ans avant de trouver un emploi. Agée de 56 ans, elle voit plutôt d'un mauvais œil la prestation transitoire pour les chômeurs âgés. «Je pense que les gens de mon âge veulent simplement travailler et pas recevoir de l'aide.» Aux yeux de la quinquagénaire, le gouvernement doit donner aux sociétés l'impulsion pour qu'elles engagent plus de seniors. Elle a, elle-même, ressenti de la discrimination en lien avec son âge. «Des chasseurs de tête m'ont dit qu'en raison de mon âge, cela serait très difficile de trouver un emploi dans une grande société et même dans une plus petite», souligne-t-elle. Quant aux recru-



ALAIN BERSET. Le Conseil des Etats débat aujourd'hui du projet de rente-pont du ministre de l'Intérieur. Son coût est estimé dans un premier temps à 30 millions de francs par an.

teurs, la plupart ont ignoré son dossier de candidature. Marilena Krajden a toujours œuvré dans le secteur de l'import-export de produits de bois brésiliens distribués notamment en Europe.

Plus de 4000 individus touchés

Quelque 2600 personnes de 60 ans et plus arrivent chaque année en fin de droit en Suisse. Le Conseil fédéral estime que

quelque 4400 individus auraient droit à la prestation transitoire. Entièrement pris en charge par la Confédération, son coût s'élèverait à 30 millions de francs en 2021, puis augmenterait les années suivantes pour atteindre 230 millions par an à partir de 2030. A l'inverse, les prestations complémentaires devraient réaliser des économies de l'ordre de 20 millions par an au début, puis de plus de 30 millions par an. ■

«DES CHASSEURS DE TÊTE M'ONT DIT QU'EN RAISON DE MON ÂGE, CELA SERAIT TRÈS DIFFICILE DE TROUVER UN EMPLOI DANS UNE GRANDE SOCIÉTÉ ET MÊME DANS UNE PLUS PETITE.»

retraite. D'autant plus qu'il ne sait pas combien d'argent il retirera de la vente de son affaire, lorsque sonnera pour lui l'heure de se retirer de la vie active. «J'aurais également des impôts à payer en lien avec cette transaction», ajoute-t-il.

Un chômage usant

Le Vaudois prévoit d'ailleurs de partir vivre aux Philippines, une fois retraité, pour des raisons fi-

d'au moins 21.330 francs. Elle devra en outre, au cours des quinze ans précédant immédiatement le moment où elle arrive en fin de droit, avoir gagné pendant au moins dix ans ce revenu annuel. Par ailleurs, il faut que la fortune soit inférieure au seuil de 100.000 francs pour une personne seule et de 200.000 francs pour un couple marié.

Aux yeux de Joachim Heidrich, pas question toutefois de laisser